

## Assistant de conservation

Cadre d'emplois des assistants territoriaux principaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques 1ère classe

**Organisme émetteur :** Ville de Versailles

**Localisation du poste :** Bibliothèque centrale à Versailles

### Direction concernée

Direction des Affaires Culturelles

### Service concerné

Bibliothèque / pôle patrimoine

### Catégorie du poste

Catégorie B

### Poste ouvert aux

Titulaires  
Contractuels

### Type de poste

Poste à temps complet

## Vos missions

### Missions principales

- Maintenance des magasins patrimoniaux : récolement fonds ancien
- Rangement et signalétique
- Toute question technique (livre manquant, erreur de cote, etc.) concernant les fonds patrimoniaux
- Gestion des stocks de matériel de conservation et commandes
- Présentation aux personnels nouvellement arrivés des magasins
- Numérisation d'images pour les chercheurs ainsi que pour les services, bibliothèques et mairie
- Logistique des expositions
- Gestion des prêts aux expositions extérieures
- Prêt entre bibliothèques
- Services dans les espaces publics (salle de consultation patrimoniale et espaces de lecture publique)
- Participation à l'organisation et à l'animation des actions culturelles
- Participation aux recherches documentaires liées aux demandes des usagers des fonds patrimoniaux

### Missions ponctuelles

- Rangement des fonds anciens et courants
- Toute tâche nécessaire selon les nécessités du service, notamment les remplacements dans les bibliothèques des quartiers.

## Votre profil

### Formation

Bac, DUT Métiers du livre

### Savoir-faire

- Maîtrise de l'outil informatique et des technologies numériques
- Bonne connaissance des questions patrimoniales et du livre ancien
- Bonne connaissance des bibliothèques

### Savoir-être

- Ordre et méthode
- Sens des relations publiques
- Sens du travail en équipe
- Intérêt pour les nouvelles technologies
- Curiosité intellectuelle
- Culture générale

## Conditions d'emploi

## **Cycle de travail**

Poste à 37h/semaine du mardi au samedi

## **Nombre de jours de congés**

25 congés annuels + 12 RTT + 2 jours de fractionnement sous condition

## **Avantages**

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)